

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 565/SG/CG déclarant M. Abdillahi Ahmed Mire, dit Gol, déchu de son droit de concession provisoire sur une parcelle de terrain, lot n° 9 du lotissement de l'Abattoir, titre foncier n° 1052.

n° 565/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
4 avril 1969

Numéro JO
n° 9 du 25/04/1969

Date du numéro
25 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdillahi Ahmed Mire, dit GOL, est déchu de son droit de concession provisoire sur une parcelle de terrain, d'une superficie de 2.500 mètres carrés, sise à Djibouti-Boulaos, lot n° 9, du lotissement de l'Abattoir (titre foncier n° 1052), et ce, en application de l'article 5 de la délibération n° 262/0° L au 24 mai 1966 le concessionnaire n'ayant pas réalisé la mise en valeur de la dite parcelle de terrain dans le délai imparti. Le Domaine reprend la parcelle de terrain libre de tous droits et de toutes charges.